

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

10/07/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01113P0141

1. Intitulé du projet

Siège de la Direction Régionale de la Police Judiciaire, ZAC de Clichy Batignolles, Paris 17ème.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Bâtiment d'une surface de plancher de 32.480 m2.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'un bâtiment R+8 sur un rez-de-chaussée haut et un rez-de-chaussée bas pour accueillir les services de la Direction Régionale de la Police Judiciaire, et de quatre niveaux de sous-sols - ZAC Clichy Batignolles à Paris 17ème.

4.2 Objectifs du projet

La construction du nouveau siège de la Direction Régionale de la Police Judiciaire répond aux objectifs suivants :

- Regroupement des services non territoriaux,
- Aménagement de locaux adaptés aux spécificités du fonctionnement de la Direction Régionale de la Police Judiciaire, sécurisés et conformes aux réglementations et recommandations actuelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée de 28 mois seront séquencés en 3 phases

(voir annexe 6) :

- Terrassement et paroi moulée (août 2014 à février 2015),
- Travaux de Gros Œuvre - Structure poteaux / poutres et voiles de façades (février 2015 à mars 2016),
- Travaux Corps d'états techniques et Second Œuvre (juillet 2015 à décembre 2016).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment accueillera les agents de la Direction Régional de la Police Judiciaire, soit 1720 fonctionnaires environ.

Les locaux de travail s'organisent sur huit niveaux, établis sur deux niveaux de rez-de-chaussée, haut et bas, et 4 niveaux de sous-sol.

Le bâtiment est régi par les dispositions du Code du Travail.

L'accès piéton du bâtiment se fait depuis la voie du Bastion.

Deux accès sont prévus pour les véhicules :

- Un accès privilégié au niveau S1 par le tunnel, depuis le boulevard Berthier, réservé aux véhicules de la DRPJ.
- Un accès au niveau du rez-de-chaussée haut, depuis la voie du Bastion pour les véhicules de livraison et ceux appartenant à d'autres services de police,

Le bâtiment dispose d'une aire de livraison, située au niveau du RDC bas en liaison directe avec les différentes réserves, la reprographie centrale, les locaux déchets et la zone de compactage.

Le projet comporte 520 places de stationnement de véhicules légers et 100 places deux-roues environ, situées sur les 4 niveaux de sous-sol.

Le niveau S1 accueille, outre les places de stationnement, certains locaux spécifiques du programme : une cabine cyanoacrylate et des places de véhicules à expertiser, une aire de lavage des véhicules, un stand de tir ...

Les installations techniques du projet sont regroupées dans des locaux techniques situés en sous-sol ou en terrasse.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie globale du projet (compris emprise de chantier) voir annexe 7:	- Environ 6.280 m2
- Longueur / largeur / hauteur :	- 102 m / 53 m / 34 m
- Surface imperméabilisée (surface terrain) :	- Environ 5.122 m2
- Dont terrasses végétalisées	- 1.530 m2
- Surface de plancher :	- 32.480 m2
- Surfaces utiles :	- 21 700 m2
- Nombre de logements :	- 1 logement de fonction
- Nombres de places de parking :	- Environ 520
- Nombres de places de parking deux-roues motorisés:	- 100

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Voie du Bastion, ZAC Clichy
Batignolles, 75017 Paris

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 18 ' 29 " 0 Lat. 48 ° 53 ' 35 " 6

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet de la DRPJ s'inscrit dans le cadre de la réalisation du secteur Nord de la ZAC des Clichy Batignolles créée en 2007 et modifiée en 2011 pour intégrer entre autre la Direction Régionale de la Police Judiciaire et le nouveau Palais de Justice de Paris. L'étude d'impact a été mise à jour pour tenir compte de l'évolution du projet. Elle a été mise à disposition du public en juin et juillet 2011 suite à l'avis de l'autorité environnementale du 12 juin 2011.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain d'assiette du projet de la DRPJ est issu d'anciennes emprises ferroviaires liées aux faisceaux des voies ferrées de la gare Saint-Lazare. Il est occupé par une centrale à béton provisoire jusqu'au 30 novembre 2013.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan local d'urbanisme de la ville de Paris ; Zone applicable - UG.
- Cahier des charges urbain, architectural et paysager de la ZAC pour la DRPJ de février 2012 selon l'article L311.6 du code de l'Urbanisme - annexe 8
- Charte de qualité environnementale et de développement durable de la ZAC pour la DRPJ du 2 avril 2012 - annexe 9

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement approuvé par arrêté préfectoral n°2012 188-0006 du 6 juillet 2012 pour les infrastructures ferroviaires du département de Paris.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté inter-préfectoral du 25/02/1977, relatif aux terrains exposés à des risques naturels, valant plan de prévention des risques naturels. Un des risque visé est le gypse. Le terrain de la DRPJ est zone d'aléas du PPRI révisé du 19 avril 2007.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des études de pollution ont été réalisées - annexes 12,13 et 14. Les analyses révèlent dans leur ensemble une pollution modérée et sans incompatibilité avec le projet de la DRPJ; seule la fraction soluble, principalement constituée de sulfates impose un plan de gestion des terres à évacuer. Le diagnostic conclut qu'il n'existe aucune contamination de la nappe phréatique superficielle.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Magasins des décors de l'Opéra, construits par Charles GARNIER, bâtiments inscrits au titre des monuments historiques (Inscription le 9 avril 1990), situés en vis à vis direct avec le futur siège de la DRPJ, à environ 52m. Site inscrit - Paris (6 Août 1975)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au titre de la loi sur l'eau, un dossier de déclaration pour prélèvement temporaire sera réalisé en phase travaux - annexe 18. Pompage en phase chantier, estimé à 30 m3/h.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrassement avec évacuation des terres pour la création des 4 niveaux de sous-sol et d'une partie du RdC bas.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. point précédent.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 10.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 10.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que situé dans une zone contenant des poches de dissolution de gypse, les études de sols réalisées montrent que le projet n'est pas impacté - annexes 15, 16, 17 et 19.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les équipements techniques du bâtiment sont regroupés dans des locaux situés en sous sol ou en terrasse. Des traitements acoustiques seront prévus afin de respecter les exigences réglementaires et notamment le décret n°2006-1099 du 31/08/2006.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment se trouve à proximité de plusieurs infrastructures routières classées, ainsi que d'une future centrale à béton et d'une future zone FRET. Une analyse du contexte acoustique a été réalisée et des préconisations formalisées à l'issue de l'analyse - annexe 20.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour maîtriser l'incidence éventuelle des nuisances liées à la future centrale à béton, la future zone de fret SNCF et le faisceau de voies ferrées existant, des diagnostics acoustiques et vibratoires ont été réalisés - annexes 21 et 23. Ces documents montrent que seulement quelques mesures préventives sont à prévoir pour le projet - annexe 22.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet a des émissions lumineuses très limitées. Il s'agit surtout de l'éclairage extérieur qui se limite à l'éclairage des accès du bâtiment:celui du personnel en limite du terrain et celui du public depuis la voie du Bastion.</p> <p>L'émission lumineuse depuis l'intérieur des locaux sera extrêmement faible, car pour des raisons de sûreté le travail de soir et de nuit se fera avec des stores baissés.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet comprend un parking de 520 véhicules ventilé mécaniquement avec rejet en toiture. Il comporte également un groupe électrogène, 2 hottes de laboratoire et une cabine cyanoacrylate, dont les extractions sont rejetées en toiture.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet principalement tertiaire rejette des EU/EP/EV au réseau selon les normes en vigueur. Les eaux des parkings seront traitées à l'aide d'un séparateur à hydrocarbure avant rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les 2 laboratoires produisent des déchets liquides qui seront stockés sur place avant envoi vers des centres de traitement spécifiques.</p> <p>Il en sera de même pour les déchets de plomb liés au stand de tir.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet a été conçu en tenant compte des spécificités du site, aussi bien architecturales que paysagères - annexe 24.</p> <p>Par ailleurs, la DRAC a délivré un courrier précisant qu'aucune prescription archéologique ne sera émise lors de l'instruction du dossier - annexe 26.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Afin de gérer dans les meilleures conditions le déroulement simultané des opérations, une convention cosignée dès 2011 par les maîtres d'ouvrage de la zone (Palais de Justice, DRPJ, ligne 14 RATP, Base Fret SNCF, SYCTOM, logements, voiries...) a permis à Paris Batignolles Aménagement de désigner un pilote qui a pour mission notamment d'assurer la coordination des projets, de gérer les co-activités de chantier et les interdépendances fonctionnelles.

Le respect de la charte de chantier à faibles nuisances annexée à la charte environnementale de la ZAC Clichy Batignolles, permettra par ailleurs de préserver les intervenants des chantiers en cours de réalisation et les riverains.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le programme de la DRPJ intègre les objectifs environnementaux de la ZAC. Par ailleurs, la Préfecture de Police a engagé une demande de certification HQE "NF bâtiments tertiaires" pour le projet - programme environnemental et engagement démarche HQE - annexes 25 et 27.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6- Planning réalisation 31.07.12 / 7- Plan d'installation de chantier 31.07.12
8- Cahier des charges de la ZAC - Février 2012 / 9- Charte environnementale de la ZAC - Avril 2012
10- Analyse de site PENICAUD - Mai 2010 / 11- Addendum analyse site ALGOE - Mars 2012
12- Diagnostic pollution PERICHIMIE - novembre 2009 / 13 - Plan de gestion des sols - juillet 2012
14- Plan de gestion des sols -annexes - juillet 2012
15- Étude de sol FONDASOL - 08.10.2009
16- Étude de sol compl. FONDASOL - 14.10.2009
17- Étude de sol complément G 11 FONDASOL - 16.07.2012
18- Études Nphe SAFEGE - Juillet 2012
19- Courriel inspection générale des carrières - 29.10.2012
20- Notice acoustique LASA - 25.03.2011 / 21- Diagnostic vibratoire LASA - 27.03.2013
22- Notice vibratoire LASA - 02.04.2013 / 23- Diagnostic vibratoire Fret Bercy LASA - 27.06.2013
24- Présentation architecturale CBC -17.05.2013
25- Programme environnemental - 17.12.2012
26- Courrier DRAC - 25.05.2007
27- Engagement Préfecture de Police - CERTIVEA -10.08.2012
0 - Eléments complémentaires se rapportant au présent formulaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

09/07/2013

Signature

Le Sous-Directeur
Chef du Service des Affaires Immobilières

[Signature]
Gérard BRANLY



PROJET :
DRPJ
 Batignolles

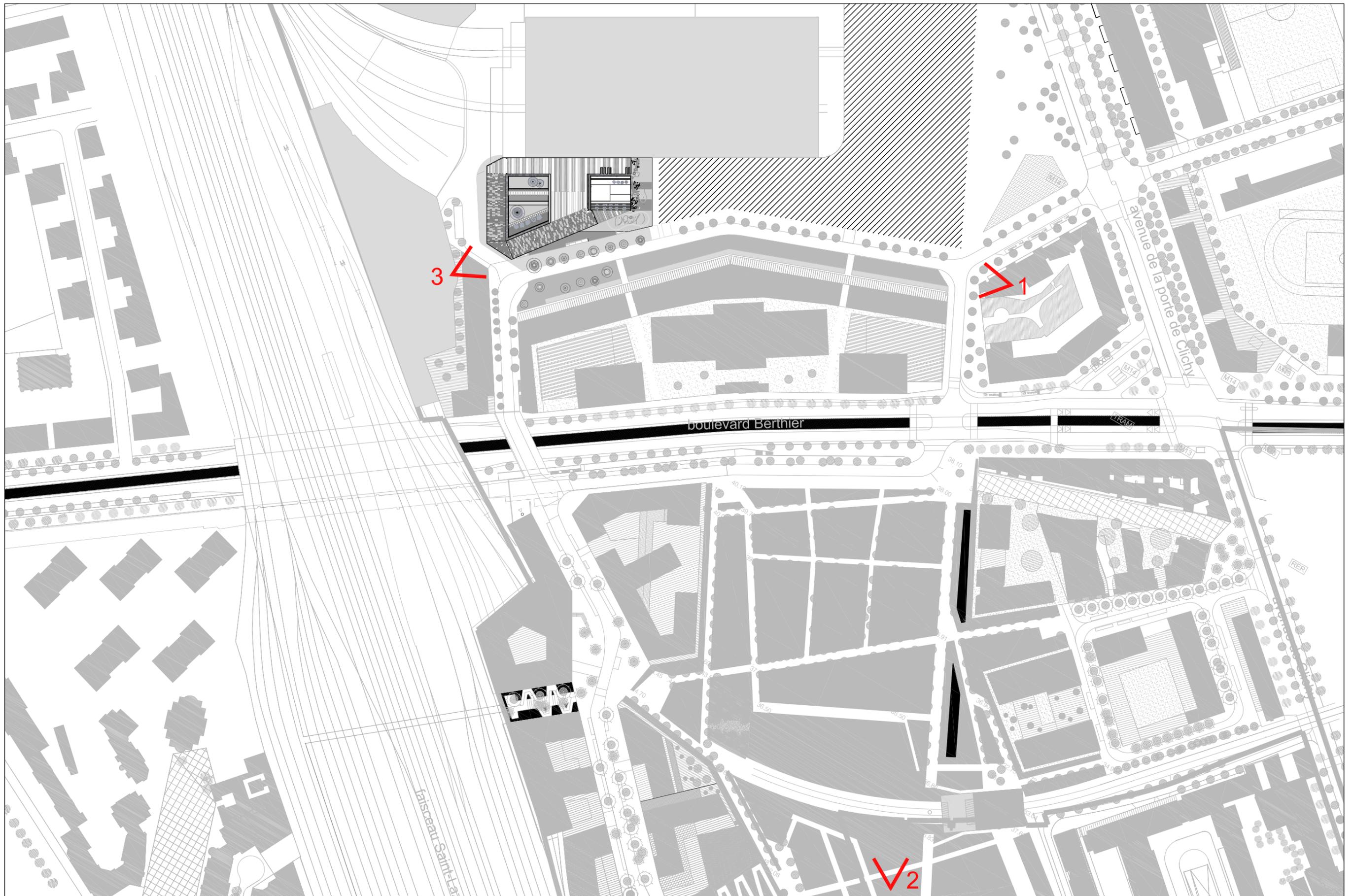
MAITRISE D'OUVRAGE :
Préfecture de Police
 Service des affaires immobilières
 8 Boulevard de Poissy
 75195 PARIS CEDEX 04

CONCEPTION :
Valode & Pistre architectes

EMETTEUR:
Valode & Pistre architectes
 115, rue du Parc - 75007 Paris France
 T: +33 1 53 03 22 00 - F: +33 1 53 03 22 08

Etude d'impact - Annexe 8.2
Plan de situation
 échelle 1/16 000

Affaire : B-141		13-05-2013		Ech. 1 : 16000			
VPA	PJP	DPC	SIT	---	GEN	8.2	
EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENTIFICATEUR	LOT	N° DE SERIE	INDICE



PROJET :
DRPJ
Batignolles

MAITRISE D'OUVRAGE :
Préfecture de Police
Service des affaires Immobilières
9 Boulevard de Paris
75195 PARIS CEDEX 04

CONCEPTION :
Valode & Pistre architectes
CBC L'AZUL Technip Arteis

EMETTEUR :
Valode & Pistre architectes
115, rue du Bac - 75007 Paris France
T: +33 1 53 63 22 00 - F: +33 1 53 63 22 09

Etude d'impact - Annexe 8.3
Localisation cartographique
des prises de vue

Affaire : B-141 13-05-2013 Ech. 1 : 2000

VPA	PJP	DPC	SIT	---	GEN	8.3	1
EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENTIFICATEUR	LOT	N° DE SERIE	INDICE



1 - L'enceinte de Thiers - Vue vers l'Ouest



2 - Vue depuis le Parc Clichy-Batignolles - Martin Luther King



3 - Insertion du projet dans le site

PROJET :
DRPJ
Batignolles

MAITRISE D'OUVRAGE :
Préfecture de Police
Service des affaires Immobilières
9 Boulevard de Pabais
75195 PARIS CEDEX 04

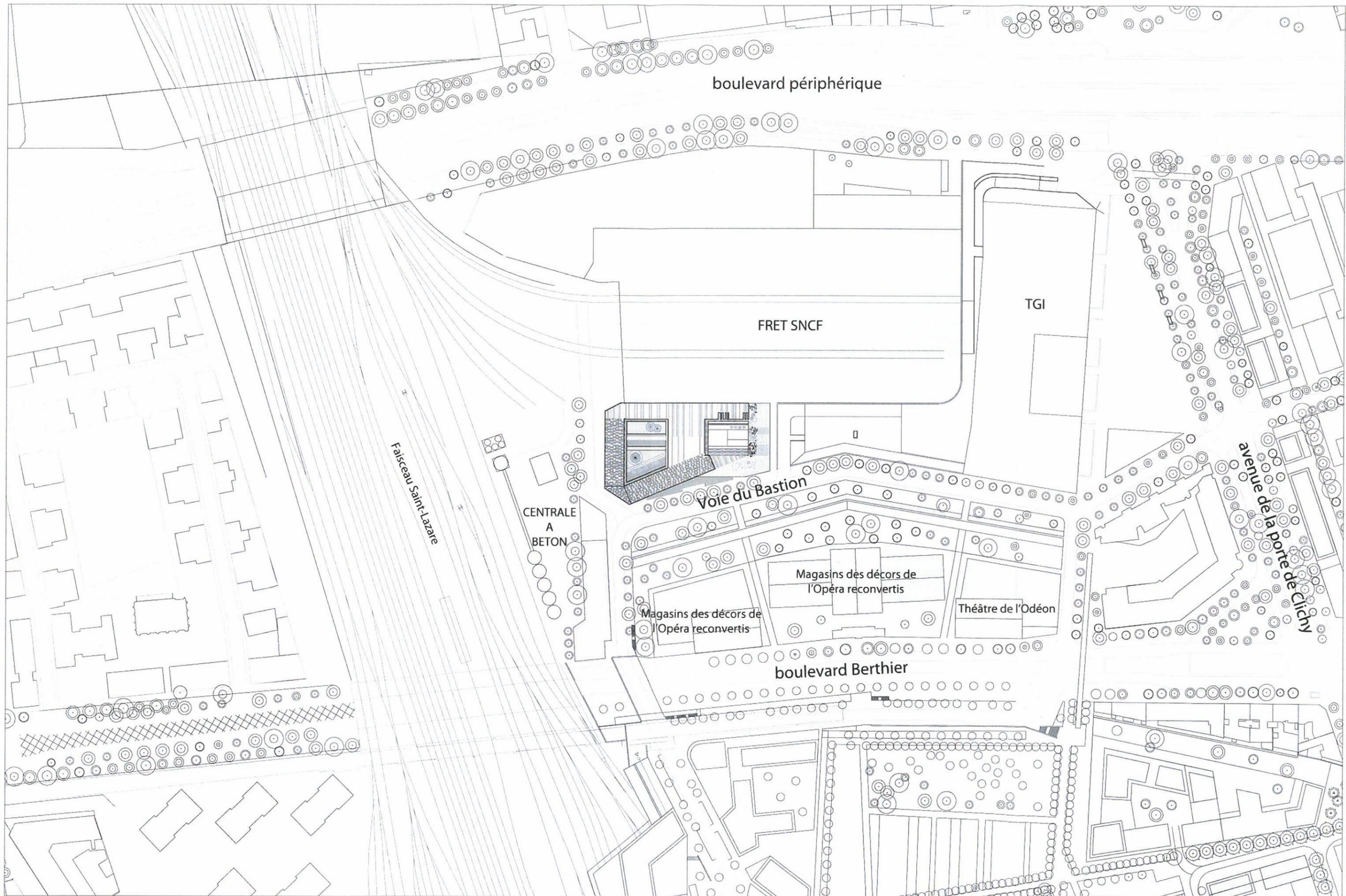
CONCEPTION :
Valode & Pistre architectes
CBC  Technip 

EMETTEUR:
Valode & Pistre architectes
115, rue du Bac - 75007 Paris France
T: +33 1 53 63 22 00 • F: +33 1 53 63 22 09

Etude d'impact - Annexe 8.3
Photographies de la zone d'implantation

Affaire : B-141 13-05-2013 Ech. -

VPA	PJP	DPC	SIT	---	GEN	8.3	2
EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENTIFICATEUR	LOT	N° DE SERIE	INDICE



PROJET :
DRPJ
Batignolles

MAITRISE D'OUVRAGE :
Préfecture de Police
Service des affaires Immobilières
9 Boulevard de Palais
75195 PARIS CEDEX 04

CONCEPTION :
Valode & Pistre architectes
CBC L'ARZIS Technip arteis

EMETTEUR:
Valode & Pistre architectes
115, rue du Bac - 75007 Paris France
T: +33 1 53 63 22 00 - F: +33 1 53 63 22 09

Etude d'impact - Annexe 8.5
Plan des abords du projet
Plan de situation

Affaire : B-141 13-05-2013 Ech. 1 : 2000

VPA	PJP	DPC	SIT	----	GEN	8.5	1
EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENTIFICATEUR	LOT	N° DE SERIE	INDICE